

TRIBUNAL  
DE GRANDE INSTANCE  
DE PARIS

CPCA.3

Paris, le 08 JUIN 2004

CABINET  
du Doyen des  
Juges d'Instruction

Le Doyen des Juges d'Instruction  
au Tribunal de Grande Instance

75055 PARIS LOUVRE R.P.

Tél. 01 44 32 65 97

à

Monsieur André LABORIE  
2 rue de la forge

31650 ST ORENS DE GAMEVILLE

MC/AA

**OBJET** : Plainte avec constitution de partie civile  
**N/REF** : Dossier n° 380/04

Monsieur,

Me référant à la plainte que vous avez déposée le 17 mars 2004 et en application des dispositions de l'article 86 al. 3 du Code de Procédure Pénale, je vous prie de bien vouloir observer que  **votre plainte est incompréhensible en l'état. Veuillez la reformuler en utilisant le modèle ci-joint (3 pages maximum). De plus, je vous prie de bien vouloir justifier de vos ressources (certificat attestant du RMI, avis de non imposition )**

**Votre réponse doit nous parvenir avant le 30 JUIN 2004**

**Je vous rappelle que votre réponse et ses annexes doivent nous parvenir en deux exemplaires.**

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

**Le Doyen des juges d'instruction**

Michèle COLIN

